Le droit à la déconnexion

1. Compréhension écrite[1]

Tout savoir sur le droit à la déconnexion

Mis à jour le 28 septembre 2022 Sylvie Laidet-Ratier

DROIT DU TRAVAIL – Après avoir lu cet article sur le droit à la déconnexion, vous hésiterez un instant avant de vous ruer sur votre téléphone pour checker vos messages de boulot le soir tard ou le week-end… En effet, rien ne vous y oblige. Mieux, la loi vous donne même toutes les raisons de déconnecter en dehors de votre boulot.

Le droit à la déconnexion, c'est quoi exactement ?

« Le droit à la déconnexion s'entend comme le droit pour le salarié de ne pas se connecter à ses outils numériques professionnels (messagerie, application, logiciel, internet, intranet, etc.) et de ne pas être contacté, en dehors de son temps de travail, que ce soit au moyen du matériel professionnel mis à sa disposition par l'employeur, ou de son matériel personnel (ordinateur, tablette, téléphone mobile, etc.) », explique Isabelle Dauzet, avocate en droit social au cabinet De Pardieu Brocas Maffei. L'objectif est triple : garantir le respect des temps de repos et de congé, le respect de la vie personnelle et familiale, et, plus largement, protéger la santé des salariés.

Le droit à la déconnexion et le télétravail

On le sait tous, il est souvent plus dur de déconnecter quand on télétravaille de chez soi que lorsqu'on est au bureau. Pas de temps de transport pour déconnecter, une tentation plus grande de regarder son ordinateur, son téléphone… surtout dans un appartement exigu où tout est à portée de main. Et pourtant, le droit à la déconnexion s'impose également dans le cadre du télétravail. Dans un Questions Réponses publié lors des confinements de 2020, le Ministère du travail précise que « le droit au repos des salariés et toutes les règles en matière de durée du travail restent applicables au salarié en télétravail. Les plages horaires pendant lesquelles le salarié est disponible doivent être précisément déterminées par l'employeur. La distinction entre temps de travail et temps de repos doit être claire et garantir le droit à la déconnexion des salariés ».

1. Selon le texte, quelles sont les principales finalités du droit à la déconnexion et comment la loi cherche-t-elle à les garantir ?

2. Quels registres le texte mélange-t-il ? Dans quel but ? Justifiez votre réponse en donnant des exemples précis.

3. Comment pourriez-vous réécrire le premier paragraphe pour l'adapter au niveau formel et juridique ?

[1] https://www.cadremploi.fr/editorial/conseils/droit-du-travail/tout-savoir-sur-le-droit-a-la-deconnexion

2. Lexique. Donnez une définition.

1. **Outils numériques** :
2. **Société numérisée** :
3. **Hyperconnexion** :
4. **Cyberaddiction** :
5. **Déconnexion partielle** :
6. **Infobésité** :
7. **État d'alerte mental** :
8. **Technoinvasion** :

3. Compréhension orale et expression orale[2]

DALF C2

1. Monologue suivi : présentation du document — 5 à 10 minutes

Vous devez présenter, en 5 à 10 minutes, le contenu du document. Vous aurez soin de reprendre l'ensemble des informations et points de vue exprimés dans un ordre et selon une structure logique et efficace qui faciliteront l'écoute pour le destinataire.

2. Monologue suivi : point de vue argumenté — 10 minutes environ

SUJETS AU CHOIX

Le jury tient le rôle de modérateur du débat.

SUJET 1

En tant que représentant(e) d'une association qui lutte pour le droit à la déconnexion, vous participez à un débat sur l'impact des nouvelles technologies dans la société. Vous exposez vos craintes sur les effets d'Internet dans notre vie personnelle et professionnelle. Vous insistez notamment sur les dangers d'une utilisation trop intensive des réseaux sociaux et vous proposez des pistes pour réguler et faire évoluer les pratiques des utilisateurs.

SUJET 2

En tant que créateur / créatrice d'une jeune entreprise dans le domaine du numérique, vous participez à une conférence sur les nouvelles manières de travailler avec Internet. Vous présentez les bénéfices qu'apportent Internet et les réseaux sociaux dans l'organisation du travail tout en soulignant les adaptations que cela nécessite. Vous insistez sur les possibilités existantes et les moyens à mettre en œuvre pour conserver une séparation réelle entre vie privée et vie professionnelle, malgré la généralisation des smartphones.

Quel que soit le sujet choisi, vous aurez soin de présenter, en une dizaine de minutes, idées et exemples pour étayer vos propos, et d'organiser votre discours de manière élaborée et fluide, avec une structure logique et efficace qui aidera le destinataire à remarquer les points importants.

[2] https://www.rfi.fr/fr/emission/20191219-internet-mobile-ecrans-on-deconnectait